



## Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 15 mars 2016

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs,

Voilà plus d'une semaine que les résultats du mouvement interdépartemental sont tombés. Le bilan est une nouvelle fois très décevant. Sur les 109 collègues ayant demandé à quitter notre département, seuls 49 obtiennent satisfaction. 60 collègues voient donc leur projet personnel inabouti. Plus grave encore, 17 d'entre eux ne pourront pas se rapprocher de leur conjoint. Pour ce qui concerne les entrées dans notre département seules 40 des 211 demandes en vœu 1 ont pu être honorées. Nous remarquons que la plupart des demandes émanait de l'Eure (125 d'entre elles exactement) et il semblerait que l'attribution de points supplémentaires dans ce département ne suive pas les mêmes règles que dans le nôtre.

En résumé, la mobilité géographique des agents de l'Education Nationale reste un vœu pieux et nous vous renouvelons notre demande d'accorder tous les exéats et ineats qui vous parviendront pour la phase complémentaire qui s'est ouverte. Pourrions-nous peut-être déjà, localement, regarder si des échanges terme à terme seraient envisageables à l'issue de ces opérations...

Notre Ministre déclarait il y a un an qu'il (je cite) « restait beaucoup de choses à perfectionner au sujet de la gestion des personnels ».

Si nous sommes satisfaits d'entendre que notre autorité de tutelle est consciente de la problématique de la gestion des ressources humaines au sein de son ministère, nous aimerions que des solutions soient rapidement trouvées et réellement mises en œuvre pour qu'enfin les enseignants puissent sereinement concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Concernant l'inscription sur la liste d'aptitude à la direction, nous constatons une baisse régulière des candidats à la fonction depuis 2012. La charge de travail demandée aux directeurs et les avancées réelles concernant la simplification de leurs tâches n'en sont-elles pas les conséquences du manque d'attrait pour la fonction ?

Peu de jeunes collègues (17 de l'échelon 3 à 5) s'orientent vers la direction. Cela doit aussi nous interroger sur la représentation de cette fonction qu'ont ces personnels.

Concernant les départs en stage CAPASH, le SE-Unsa se satisfait de la possibilité à nouveau ouverte aux collègues pour se former en E et G. Par ailleurs, le recours aux zones géographiques n'est pas sans poser problème et les renoncements consécutifs aux supports de stage seront à nouveau constatés. Nous ne comprenons toujours pas pour quoi des zones de recrutement sont utilisées puisque les collègues n'ont ensuite pas obligation de postuler dans la zone pour laquelle ils sont recrutés. Nous considérons qu'il y a une injustice qui s'installe par rapport au barème de recrutement. Il nous semble que cette méthode n'est pas la bonne et que classer tous les candidats au départ pour une option serait équitable.

Concernant les postes adaptés, nous déplorons une nouvelle fois le faible nombre de supports disponibles au regard du nombre de dossiers présentés. Par ailleurs, nous demandons à l'administration d'accompagner avec beaucoup d'attention et de bienveillance les sorties prévues des dispositifs.

Merci de votre attention.